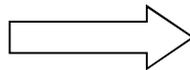




*Nous contacter,
Nous rencontrer*



25, rue Riolan
80 000 Amiens

☎ : 03 22 71 67 90

✉ : s3ami@snes.edu

Cher(e) collègue,

Toutes nos félicitations, car vous venez de réussir brillamment un concours particulièrement sélectif pour entrer dans un métier exigeant et passionnant. Nous savons que pour l'heure, ce qui vous préoccupe, c'est cette fameuse année de stage, votre statut de stagiaire, les dispositifs d'évaluation, votre prise en charge des élèves, les procédures de mutations... et au final bien sûr, votre titularisation.

Le SNES a demandé à tous ses responsables présents dans les établissements de vous accueillir dès la pré-rentree. Cette année s'annonce ardue mais nous sommes à vos côtés et vous pourrez compter sur tous vos collègues syndiqués pour vous soutenir et vous aider.

Vous défendre, vous aider à vous organiser, à vous faire entendre à l'ESPE comme dans vos établissements et à vous faire connaître vos droits, sont nos priorités !

En rejoignant le SNES, syndicat majoritaire dans le second degré, vous pourrez enfin bénéficier de nos connaissances et de notre expérience : faites du SNES votre syndicat !

Sandrine Clément et Jessica Campain

Vos contacts au Snes académique d'Amiens : **s3ami@snes.edu**

Le SNES, à quoi ça sert ?

- à **INFORMER** sur les droits, les obligations, les règles et le fonctionnement de l'éducation nationale ;
- à **CONSEILLER** pour sa mutation, son affectation, sa carrière, sa retraite, ses perspectives ;
- à se **DÉFENDRE** contre l'autoritarisme, les pressions, les dégradations des conditions de travail et ne pas rester isolé face aux difficultés rencontrées ;
- à **RASSEMBLER** la profession pour se faire entendre ;
- à **PROPOSER** des évolutions pour un second degré plus démocratique, offrant des enseignements disciplinaires de qualité pour tous ;
- à **AGIR** pour changer les rapports de force et imposer des choix de politiques éducatives en faveur des collègues et de la jeunesse.

Pour un suivi personnalisé, des réponses précises à vos questions,... : Remplissez le bulletin d'adhésion joint et envoyez-le au **SNES Amiens (25 rue Riolan 80 000 Amiens)**.

Fiche d'aide à la saisie des vœux

Qui est concerné ?

Les lauréats de la session 2018, et ceux des sessions antérieures bénéficiaires d'un report de stage, ou encore les stagiaires 2017 - 2018 devant renouveler ou prolonger leur stage, suite à un avis défavorable à leur titularisation ou à une non-évaluation.

Date de saisie :

Du vendredi 13 au lundi 16 juillet inclus

Nombre de vœux : 13 maximums



Type de vœux :

- 10 vœux précis d'établissement de l'académie maximum
- 3 vœux départementaux (classés obligatoirement selon vos préférences) ⇒ *Si vous ne formulez pas de vœux départementaux, ils seront insérés par l'administration dans l'ordre suivant : Aisne, Oise, Somme*

Remarque : Pour les vœux « département », il est possible de faire porter vos vœux uniquement sur un type d'établissement (tout poste en collège, en lycée, ...), sans pouvoir exclure les établissements REP et REP+.



Si vous avez demandé une bonification familiale (un rapprochement de conjoint, une bonification pour enfants) ou une bonification médicale, il faut impérativement envoyer au rectorat, toutes les pièces justificatives avant le lundi 16 juillet inclus.

Résultat : Entre le 18 et le 20 juillet, nous vous contacterons si vous nous renvoyez la fiche de suivi.

Quelques informations pratiques pour la rentrée

- Jeudi 23 août de 9h à 12h30 et de 14h à 16h : Accueil administratif, financier, pédagogique & Présentation de l'année de formation : Université de Picardie Jules Verne (Pôle Cathédrale – 15 placette Lafleur)
- Mercredi 29 août de 9h à 11h30 : Accueil institutionnel : Université de Picardie Jules Verne (Pôle Cathédrale – 15 placette Lafleur)
- Accueil pédagogique :
 - Pour les enseignants : Lundi 27 au mercredi 29 (journées entières) et jeudi 30 août (après-midi)
 - Pour les CPE : le lundi 27 et mardi 28 août
- Accueil dans les établissements :
 - Pour les enseignants : Vendredi 31 août
 - Pour les CPE : A compter du mercredi 29 août

Vos contacts au SNES Amiens : Sandrine Clément & Jessica Campain
25, rue Riolan 80 000 Amiens – Tél : 03.22.71.67.90 – Mail : s3ami@snes.edu